

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de

Saint-Michel-des-Saints

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
CATHERINE HAULARD, secrétaire-trésorière de la susdite municipalité

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Le conseil de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, lors de son assemblée régulière du 21 août 2017 qui aura lieu à la salle municipale au 140 rue St-Jacques, à 19h, devra statuer sur une demande de dérogation mineure pour la propriété située au 190, chemin du Lac-Doré (matricule 6972-83-4060). La demande concerne le lotissement de 1 terrain ayant une superficie de 4045.9 m² (43549.7 p²) au lieu de 5000 m² 53819.55 p², ce qui contrevient à l'article 10.2.1 du règlement de lotissement # 321-1992.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

**DONNÉ à Saint-Michel-des-Saints ce 28^e
jour de juillet deux mille dix-sept (2017)**



**Secrétaire-trésorière
Directrice générale par intérim**

=====

Je, soussigné, résidant à **Saint-Michel-des-Saints**, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en l'affichant, aux endroits désignés par le conseil, entre **13:00 et 16:30** de l'après-midi, le **28^e jour de juillet deux mille dix-sept (2017)**.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 28^e jour de juillet **deux mille dix-sept (2017)**.



**Secrétaire-trésorière
Directrice générale par intérim**